

Supprimer des places de stationnement, c'est fabriquer du chaos !

Réfection du Boulevard d'Arcangier – Mise en zone 30 et ... suppression d'un nombre conséquent de places de stationnement = parcage sauvage, riverains pénalisés et piétons et cyclistes en danger

La récente réfection du Boulevard d'Arcangier et sa mise en zone 30 vont dans le sens d'une amélioration de la sécurité routière et de la qualité de vie des riverains. Toutefois, ces aménagements se sont accompagnés de la suppression d'un nombre conséquent de places de stationnement.

Cette réduction a pour conséquences directes :

- du parcage sauvage, notamment sur les trottoirs, passages piétons ou zones interdites (en possession de photos, si nécessaire),
- des problèmes de sécurité et de mobilité pour les habitants mais également pour les usagers de l'église et de l'école,
- des sorties d'habitations et/ou de garages parfois bloquées et ceci dans l'ensemble du quartier (y compris sur les chemins voisins).

Compte tenu de la densité d'habitations et de services présents dans ce secteur, l'offre actuelle de stationnement apparaît insuffisante, comme d'ailleurs dans de nombreux autres quartiers de la Ville.

Je me permets donc de poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. La Municipalité a-t-elle évalué l'impact réel de la suppression de ces places de stationnement ?
2. Quelles mesures sont envisagées pour compenser cette perte (création de nouvelles zones de stationnement à proximité, alternatives de mobilité adaptées, etc.) ?
3. Comment la Municipalité compte-t-elle lutter concrètement contre le parcage sauvage ?

Je remercie la Municipalité pour ses réponses écrites et espère vivement que des mesures concrètes seront rapidement étudiées.

* * *

Au nom du groupe PLR.Vevey, Anna lamartino-Sica